

## CUISINE

**Produit agréé pour le nettoyage des matériaux et objet destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.**

### APPLICATIONS

**Dégraissant désinfectant pour les sols, murs, surfaces et matériels.** Ne pas utiliser le produit sur les alliages, l'aluminium, le cuivre, le verre, les surfaces peintes.

Type de préparation : SL concentré - TP 2 :

Désinfectant non destiné à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux et TP 4 :

Désinfectant pour surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

**FABRIQUÉ EN FRANCE**

### MODE D'EMPLOI

Faire un essai au préalable afin de vérifier la compatibilité du produit avec la surface à traiter. Diluer, au moment de l'emploi, dans l'eau à 20°C (dosage manuel ou avec une centrale de dilution), à raison de 30 ml de produit par litre d'eau dans le cas de traitement bactéricide, et de 50 ml par litre d'eau dans le cas de traitement fongicide.

Appliquer la solution, laisser agir pendant 5 minutes dans le cas de traitement bactéricide, et 15 minutes dans le cas de traitement fongicide. Brosser si nécessaire. Rincer à l'eau potable dans le cas d'utilisation pour des récipients ou des surfaces susceptibles d'être au contact de denrées alimentaires et contrôler l'efficacité du rinçage à l'aide d'un réactif approprié (papier testeur disponible sur demande). Nettoyer le matériel d'application à l'eau avant de le ranger.

La quantité de produit dilué par unité de surface est de : 30 à 40 ml/m<sup>2</sup>.



### CARACTÉRISTIQUES

- **Concentré** : diluer 3 à 5%
- **Aspect** : liquide fluide
- **Couleur** : jaune orange
- **pH à l'état pur** : 12 à 13
- **Densité** : 1,010 à 1,020
- **Solubilité** : totale dans l'eau

### ÉTIQUETAGE HYGIÈNE & SÉCURITÉ

Ce produit est soumis à la réglementation CLP N°1272/2008. Produit classé TOXIQUE PAR VOIE ORALE, CORROSIF et DANGEREUX POUR LE MILIEU AQUATIQUE. Respecter les précautions d'emploi. Consulter la fiche de données de sécurité disponible sur le site [www.groupeplg.com](http://www.groupeplg.com) ou sur demande.



**DANGER**

### COMPOSITION

Substance active biocide : Chlorure de didécyldiméthylammonium (CAS 7173-51-5) - 4,5% (m/m).

<5% d'agents de surface cationiques. <5% d'agents de surface non ioniques. <5% d'EDTA et sels. Désinfectants.

### NORMES & TESTS

Biodégradabilité des agents de surface conforme au règlement CE N°648/2004 modifié. Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires (Arrêté du 19/12/2013 modifiant l'Arrêté du 08/09/1999).

- Bactéricide selon la norme EN 1276. Temps de contact : 5 minutes à 20°C, en condition de saleté 2% v/v.
- Bactéricide selon la norme EN 13697. Temps de contact : 5 minutes à 20°C, en condition de saleté 3% v/v.
- Fongicide selon la norme EN 13697. Temps de contact : 15 minutes à 20°C, en condition de saleté 4% v/v.
- Fongicide selon la norme EN 1650. Temps de contact : 15 minutes à 20°C, en condition de saleté 5% v/v.
- Actif sur le virus influenza H1N1 selon le protocole de la norme EN 14476. Temps de contact : 15 min à 20°C, en condition de saleté 2% v/v.

### CUISINE

#### PRÉCAUTIONS D'UTILISATION & DE STOCKAGE

Contient : ALCOOL, C12-14, ETHOXYLE (CAS: 68439-50-9), CHLORURE DE DIDECYLDIMETHYLAMMONIUM (CAS : 7173-51-5), ETHYLENEDIAMINETETRAACETATE-DE-TETRASODIUM (CAS : 64-02-8), HYDROXYDE DE SODIUM (CAS : 1310-73-2). Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques. Se laver à l'eau soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (ou se doucher). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Recueillir le produit répandu. Respecter les précautions d'emploi. En cas d'urgence, contacter immédiatement le centre antipoison le plus proche, par téléphone au 01 45 42 59 59, ou un médecin. Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Stocker à l'abri de la lumière, dans des conditions normales de température, à l'abri du gel, du plein soleil et de la chaleur. Eliminer l'emballage conformément au règlement municipal. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

UNIQUEMENT POUR USAGE PROFESSIONNEL

CODE	CONTENANCE	CONDITIONNEMENT		
		VENTE	COLIS	PALETTE
3 9 0 0 2 3	Bidon x5 L	Bidon	x2 bidons	x64 colis